

VILLE DE BEAUSOLEIL

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR OPÉRATION DE GRUTAGE ET ENGINS DE CHANTIER

Ce document n'a aucune valeur de réservation ni d'autorisation, l'accord de la commune ne sera effectif qu'après réception par l'entreprise d'un arrêté municipal

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION		
Date d'arrivée : /	N° d'enregistrement :	
N° d'arrêté : PM / / 2019	Facture n° 2019 /€	
DEMANDEUR		
Nom et Prénom ou Raison Sociale :		
N° SIRET (obligatoire pour les entreprises):		
N° TVA Intracommunautaire (obligatoire pour les entreprises) :		
Adresse:		
Code Postal : Ville :		
Téléphone :Portable :	Fax :	
Nom de contact :		
E-mail :		
EXÉCUTANT		
	JUTAINT	
Nom et Prénom ou Raison Sociale :		
N° SIRET (obligatoire pour les entreprises):		
N° TVA Intracommunautaire (obligatoire pour les entreprises):		
	T	
Téléphone : Portable : Fax : Fax :		
Nom de contact :		
E-mail:		
NATURE ET LOCALISATION DE L'INTERVENTION		
☐ Première demande	☐ Prolongation	
Référence de la précédente réservation : PM / /	/	
Nature de l'intervention :		
Lieu d'intervention :		
Dates: du/au/	/ de h à h	
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
	Longueur x Largeur	
Camion / camion grue / camion nacelle / camion toupie / engin de chantier	x	

PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE		
☐ Mode opératoire	☐ Plan de déviation de la circ	ulation
☐ Plan de situation	☐ Plan de signalisation	
TARIFS 2019		
1 ARIF 5 2019		
	n grue / camion nacelle / camion toupie / n de chantier / monte-charge	4,58 € le m² par jour
Si le Poids Total en Charge (PTAC) est supérieur à 7,50 tonnes et/ou si une des dimensions est hors gabarit (plus 10m de long), vous devez nous adresser une demande de dérogation de circulation. Joindre à ce formulaire une demande de dérogation de tonnage dûment remplie, accompagnée de la copie de la carte grise et du contrôle technique à ce jour du véhicule.		
Le Moyens de paieme	❖ Chèque à l'ordre :	ervices Techniques, avec l'appoint)
<u>IMPORTANT</u> :		
Pour être recevable, cette demande doit être adressée au service, au minimum 10 jours ouvrés (hors week-end et jours fériés) avant le début de l'occupation.		
	par un pro	olic sans autorisation, sera constatée ocès-verbal.
	teur de la demande certifie exacts les rens connaissance des conditions de délivranc	e

Le:____/_____

Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service Occupation du Domaine Public – boulevard de la République – 06240 BEAUSOLEIL. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Signature